

DEC190025INEE

Décision portant fin de fonction et de nomination de M. Vincent Bretagnolle en qualité de chargé de mission institut (CMI)

## LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut écologie et environnement ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de CMTP de M. Vincent Bretagnolle.

### Article 2

M. Vincent Bretagnolle, Directeur de Recherche de 1<sup>ère</sup> classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut écologie et environnement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 70% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi et l'animation du réseau des Zones Ateliers.

Pour l'exercice de cette mission, M. Vincent Bretagnolle demeure affecté à l'UMR7372 Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC) - 79360 Villiers en Bois.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**25 JAN. 2019**

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl



Le directeur général  
délégué à la science

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90